

Règlement du trail urbain nature de ST-Michel 2022

Nature de l'épreuve : Trail urbain nature de 8kms, 16kms et relais duo sur boucle de 8kms
(Circuit sélectif et vallonné à travers bois, bord de rivière, chemin, route et passage urbain)

Épreuve ouverte de cadet à M10 H et F : aux licenciés et non licenciés :

Toute participation à une compétition est soumise à la **présentation obligatoire** par les participants à l'organisateur : d'une **licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. ou licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération agréée, uniquement, sur laquelle doit apparaître, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme ou course à pied en compétition ou certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'Athlétisme ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou de sa copie. **Attention: les autres licences délivrées par la FFA (Santé-Loisirs, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées); aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.****

1) 8 kms: 1 boucle Départ/arrivée dans le collège de ST-Michel de **cadets à M10 H et F.**

**Cadets 2005/2006 Juniors 2003/2004 Espoirs 2000/2002 Seniors 1988/1999
M0 1987/1983 M1 1982/1978 M2 1977/1973 M3 1972/1968 M4 1967/1963 M5 1962/1958
M6 1957/1953 M7 1952/1948 M8 1947/1943 M9 1942/1938 M10 1937 et avant**

2) Relais: 2 boucles départ/arrivée dans le collège de ST-Michel de **cadets à M10 H et F.**
Le passage relais s'effectue dans la zone relais. Dossard numéroté à mettre devant et un autre derrière indiquant relais. (Prévoir 6 épingles)

**Cadets 2005/2006 Juniors 2003/2004 Espoirs 2000/2002 Seniors 1988/1999
M0 1987/1983 M1 1982/1978 M2 1977/1973 M3 1972/1968 M4 1967/1963 M5 1962/1958
M6 1957/1953 M7 1952/1948 M8 1947/1943 M9 1942/1938 M10 1937 et avant**

3) 16kms: 2 boucles départ/arrivée dans le collège de ST-Michel de **cadets à M10 H et F.**

4) Inscriptions : Par courrier à l'aide du bulletin, ou sur IKINOA.

5) Renseignements : Jean-Louis NOEL au 06 74 59 03 33.

6) Coût : 8 kms à partir de cadet : 8€ avant le 2 Juillet

7) Coût : Relais à partir de cadet : 15€ avant le 2 Juillet

8) Coût : 16 kms à partir de junior : 9€ avant le 2 Juillet

9) Coût : Course enfants : 1€

10) Remise des dossards : Au collège de ST-MICHEL de 8h à 9 h 15

11) Départ commun du 8, 16 et relais : 9 h 30 du collège de ST-MICHEL.

12) Course enfants : 11h15 boucles autour du bois du collège ST-MICHEL 6-13 ans.

13) Secours et sécurité : présence d'une ambulance avec 4 secouristes, et signaleurs munis de talki walki dans les carrefours à risques. Circuit en parti fermé à la circulation pendant le passage des coureurs. Un vélo pour ouvrir le circuit, un autre pour accompagner les derniers concurrents.

14) Ravitaillement : au 5 km, et à l'arrivée. Points d'eau sur le circuit au 3^{ème} km

15) Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par la MAFF. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement, les concurrents participent sous leur propre responsabilité.

16) Récompenses : Présence obligatoire à la remise des lots ou prévenir animateur ou organisateur si empêchement. L'organisation se réserve le droit de remettre le lot au suivant en cas d'absence non signalée.

17) 16 kms : Les 3 premiers du scratch H/F. Le 1er de catégorie h scratch (cadet à M10 H/ F)
Le 1er et 1ère de SAINT-MICHEL.

18) 8 kms : Les 3 premiers du scratch H et F. Le 1er de catégorie h scratch (cadet à M10 H/ F)

19) Relais/duo : Les 2 premiers relais H, 2 premiers relais F, 2 premiers relai mixte

20) Challenge du nombre sur le cumul des 3 courses :

Coupe et lot au 1^{er} club et 1^{ère} association ou entreprise les plus représentés.